

Questions orales

seront disponibles sur une plus grande échelle, et que de bons logements se construiront dans cette belle ville.

* * *

L'ÉNERGIE**LA DÉDUCTIBILITÉ DES REDEVANCES AUX FINS DE L'IMPÔT—
DEMANDE DE RÉEXAMEN DE LA POSITION DU
GOUVERNEMENT FÉDÉRAL**

M. Peter C. Bawden (Calgary-Sud): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au premier ministre. Je suis certain que le premier ministre est au courant de la grave pénurie d'énergie qui attend les Canadiens dans un proche avenir et sait que les activités de prospection sont loin d'être intenses, malgré les mesures progressistes prises la semaine dernière par le premier ministre de l'Alberta. Le premier ministre est sûrement au courant aussi; de la déclaration du ministre de l'Énergie faite en comité il y a un an; celui-ci se félicitait de ce que la province d'Alberta ait proposé une majoration des redevances. Puisque le premier ministre m'a indiqué ici-même il y a deux semaines que la déduction aux fins de l'impôt d'un montant raisonnable des redevances constituait une suggestion intéressante, serait-il prêt à examiner un mode de taxation des richesses naturelles où la déduction entrerait en ligne de compte tout au moins jusqu'au niveau que le ministre considérerait comme une redevance trop faible il y a à peine un an?

Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre): Monsieur l'Orateur, je me demande si le député ne fait que répéter une suggestion et en pareil cas, je l'en remercie. S'il est en train de négocier au nom du premier ministre de l'Alberta, je trouve sa proposition assez étrange. Le fait est que le premier ministre de l'Alberta a pris la peine de bien préciser, du moins c'est ce que j'ai compris, qu'il s'opposait catégoriquement à notre position au sujet des redevances. Il n'était pas question de refuser une partie et d'admettre le reste.

● (1510)

La proposition que le député formule est toute nouvelle, puisqu'à son avis, le gouvernement fédéral a raison d'empêcher sur les droits des provinces, à la condition qu'il n'empêche pas sur tous. Ce n'est pas, je le répète, le point de vue du gouvernement de l'Alberta. Par conséquent, je ne puis croire que le député parle pour qui que ce soit d'autre que pour lui-même.

M. Bawden: Monsieur l'Orateur, sans doute le premier ministre est-il au courant de certaines mesures prises par la province de l'Alberta. Je demande simplement au premier ministre si sa décision est prise, s'il n'est pas disposé à la reconsidérer et si, en sa qualité de premier administrateur du pays, il ne fera pas en sorte que le Canada atteigne son objectif pour ce qui est de l'énergie. C'est à lui, je crois, qu'il incombe de faire connaître sa position à la Chambre et aux Canadiens. Il a dit qu'il se montrerait raisonnable. A-t-il quelque compromis à proposer en vue de relancer cette très importante question de la recherche des sources énergétiques au Canada.

M. Trudeau: Monsieur l'Orateur, le gouvernement fédéral estime avoir fait un grand pas en vue d'en arriver à un compromis lorsqu'il a présenté son budget. Le gouvernement de l'Alberta a également fait un grand pas en vue de trouver un compromis dans l'annonce qu'il a faite récemment. Nous estimons que, sous réserve de nouvelles

[M. Danson.]

analyses des données et de nouvelles discussions avec l'industrie, celle-ci est parfaitement en mesure de continuer ses explorations. Voilà qui m'autorise à penser que le député doit faire des instances au nom de l'industrie. Il ne les fait sûrement pas au nom du gouvernement de l'Alberta.

* * *

L'ÉDITION**LA MAINMISE ÉTRANGÈRE SUR LE SECTEUR DU LIVRE—LES
INTENTIONS DU GOUVERNEMENT POUR LA RÉCUPÉRATION
DE L'APPARTENANCE CANADIENNE**

M. Cyril Symes (Sault-Sainte-Marie): Monsieur l'Orateur, l'industrie canadienne du livre passe à des intérêts étrangers à un rythme alarmant et le secrétaire d'État a lui-même déclaré qu'il faut absolument que cette industrie appartienne aux Canadiens. Le ministre entend-il présenter une mesure législative pour faire du livre un secteur clé et forcer les filiales étrangères ou à vendre aux Canadiens, à recommencer à passer par les agents canadiens, ou à se retirer et vendre au Canada directement à partir des États-Unis?

L'hon. James Hugh Faulkner (secrétaire d'État): Non, monsieur l'Orateur. Comme je l'ai déjà indiqué pendant la campagne, nous étudierons la question dans le cadre de la loi sur l'examen de l'investissement étranger. Nous estimons que l'agence peut efficacement s'en servir à cette fin, et cette loi existe déjà. Nous croyons que c'est l'instrument qui convient, et l'I.P.A. ainsi que le conseil canadien des maisons d'édition est aussi d'accord là-dessus. Je signalerais également au député qu'il y a 132 maisons d'édition au Canada, dont 80 p. 100 appartiennent à des intérêts canadiens.

* * *

LES AFFAIRES DES ANCIENS COMBATTANTS**L'HÔPITAL DE SAINTE-ANNE-DE-BELLEVUE—LES INTENTIONS
DU GOUVERNEMENT QUANT AU PROJET DE CESSIION À LA
PROVINCE**

L'hon. Marcel Lambert (Edmonton-Ouest): Monsieur l'Orateur, le ministre des Affaires des anciens combattants dira-t-il à la Chambre quelles sont ses intentions au sujet de l'hôpital pour anciens combattants de Sainte-Anne-de-Bellevue? L'arrêt des rénovations qu'on y effectuait signifie-t-il que tout le plan pour l'hôpital sera abandonné? Changera-t-il de mains? Pourquoi n'est-il pas occupé à pleine capacité et quelle est la situation concernant le personnel?

L'hon. Daniel J. MacDonald (ministre des Affaires des anciens combattants): Monsieur l'Orateur, je répondrais au député en lui signalant que des négociations ont actuellement lieu entre la province et le gouvernement fédéral. Je ne crois pas qu'elles aient encore abouti à une décision. Il n'est pas occupé à pleine capacité parce qu'on y effectue des rénovations et nous ne voulons pas l'emplier de malades pour les en faire sortir par la suite.

M. Lambert (Edmonton-Ouest): Monsieur l'Orateur, le gouvernement a-t-il l'intention de céder l'hôpital à la Commission des hôpitaux du Québec pour qu'elle l'administre à l'intention des anciens combattants? Quelle est son intention au juste en ce qui concerne cet hôpital?